

AVIS DES SOCIETES

FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

- BTE-

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

La Banque de Tunisie et des Emirats -BTE- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Ahmed BELAIFA et Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

Banque de Tunisie et des Emirats**Bilan**
Arrêté au 30 Juin 2016
(unité : en milliers de dinars)

A C T I F	Note	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	16 696	37 187	17 262
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	87 469	99 798	92 351
Créances sur la clientèle	3	709 310	579 026	659 573
Portefeuille d'investissement	4	104 279	92 482	107 746
Valeurs immobilisées	5	15 114	14 820	14 815
Autres actifs	6	22 305	12 203	14 621
TOTAL ACTIF		955 173	835 516	906 368
P A S S I F				
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	7	97 774	59 212	83 142
Dépôt & avoirs de la clientèle	8	609 584	515 775	570 476
Emprunts & ressources spéciales	9	100 291	118 265	107 527
Autres passifs	10	17 657	14 077	17 118
TOTAL PASSIF		825 306	707 329	778 263
CAPITAUX PROPRES				
Capital		90 000	90 000	90 000
Réserves		47 295	47 182	47 238
Actions propres		-840	-840	-840
Résultat reporté		-8 293	-9 956	-9 956
Résultat de la période		1 705	1 801	1 663
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11	129 867	128 187	128 105
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		955 173	835 516	906 368

Banque de Tunisie et des Emirats

Etat des engagements hors Bilan

Arrêté au 30 Juin 2016

(unité : en milliers de dinars)

	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>				
Cautions, avals et autres garanties données	12	118 549	70 037	55 346
Crédits documentaires		30 750	45 978	32 768
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		149 299	116 015	88 114
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>				
Engagements de financement donnés		182 139	93 439	110 510
Engagements sur titres		32 000	-	24 000
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		214 939	93 439	134 510
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>				
Engagements de financement reçus	13	8 000	14 000	9 000
Garanties reçues	14	508 293	454 691	554 732
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		516 293	468 691	563 732

Banque de Tunisie et des Emirats

Etat de résultat
Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2016
 (unité : en milliers de dinars)

	<i>Notes</i>	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<i>Produits d'exploitation bancaire</i>				
Intérêts et revenus assimilés	15	25 415	20 340	40 972
Commissions		6 254	5 206	10 801
Gains sur opérations de change		477	630	1 333
Revenus du portefeuille d'investissement	16	2 868	1 971	3 968
Total produits d'exploitation bancaire		35 014	28 147	57 074
<i>Charges d'exploitation bancaire</i>				
Intérêts encourus et charges assimilées	17	-15 004	-13 160	-28 274
Commissions encourues		-202	-244	-452
Total charges d'exploitation bancaire		-15 206	-13 404	-28 726
PRODUIT NET BANCAIRE		19 808	14 743	28 348
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	18	-4 501	-3 329	-2 025
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	-1 222	-297	-1 128
Autres produits d'exploitation		10	24	44
Frais de personnel	20	-7 832	-6 271	-14 950
Charges générales d'exploitation		-3 185	-2 236	-6 757
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-768	-794	-1 596
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 310	1 840	1 936
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		192	14	-150
Impôts sur les sociétés	21	-797	-53	-123
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 705	1 801	1 663
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 705	1 801	1 663
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		1 705	1 801	1 663

Banque de Tunisie et des Emirats

Etat de flux de trésorerie Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2016 (Unité : en milliers de dinars)

<i>ACTIVITE D'EXPLOITATION</i>	<i>Notes</i>	<i>30-juin-16</i>	<i>30-juin-15</i>	<i>Exercice 2015</i>
Produits d'exploitation bancaires encaissés		33 282	28 801	55 415
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-14 216	-14 496	-28 441
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		33 014	-78 365	-7 448
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		39 794	41 451	97 731
Sommes versées aux Personnel et C. Divers		-14 925	-10 240	-24 189
Autres flux d'exploitation		-81 245	27 205	-118 105
Impôts sur les sociétés		-75	-169	-213
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités d'exploitation		-4 371	-5 813	-25 250
<i>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</i>				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 462	401	252
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		6 277	-7 178	-21 088
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-1 835	-704	-2 134
Flux de trésorerie net affecté des activités d'investissement		5 904	-7 481	-22 970
<i>ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>				
Emission /Remboursement d'emprunts		-7 750	-7 750	-17 250
Augmentation/diminution ressources spéciales		2 721	-10 100	-11 087
Dividendes versés		0	0	0
Flux de trésorerie net affecté à des activités de financement		-5 029	-17 850	-28 337
Incidence des variations de valeurs sur les liquidités et équivalents de liquidités				
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-3 496	-31 144	-76 557
Liquidités et équivalents en début de période		5 069	81 626	81 626
Liquidités et équivalents en fin de période	22	1 573	50 482	5 069

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 30 JUIN 2016

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents ainsi que la circulaire n° 2013-21 du 30 décembre 2013.

2. BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1- Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2- Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de 2005. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3.3- Comptabilisation des biens donnés en leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille titre détenu par la banque est constitué en totalité par des titres d'investissement.

Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6- EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

3.6.1- Provisions individuelles

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

En date du 22 juillet 2015, la BCT a publié la circulaire N°2015-12 prévoyant des mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises du secteur touristique qui se résument comme suit :

- ✓ Les établissements de crédit peuvent maintenir la classe de risque au 31 décembre 2014 pour les entreprises qui ont bénéficié des mesures exceptionnelles et geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 pour les entreprises touristiques qui ont bénéficié des mesures de l'article 1 et l'article 2 de la circulaire BCT n°2015-12.
- ✓ Les établissements de crédit peuvent rééchelonner les échéances des années 2015 et 2016 des crédits accordées aux entreprises touristiques. Le remboursement de ces échéances pourrait commencer à partir de l'année 2017.
- ✓ Le bénéfice de ces mesures est subordonné à la présentation, par la société en question, d'une demande en l'objet accompagnée des justificatifs de la baisse du chiffre d'affaires d'au moins 30% par rapport à la même période de l'année précédente.

En 2015, 16 entreprises opérant dans le secteur touristique ont fait une demande auprès de la Banque afin de bénéficier des avantages de la circulaire n°2015-12.

Néanmoins, la Banque a procédé à la classification desdites relations conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

3.6.2- Provision collective

Les établissements de crédit doivent constituer par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Les établissements de crédit peuvent pour l'évaluation du montant de ces provisions recourir à la méthodologie référentielle édictée par la BCT à cet effet ou s'appuyer sur des modèles qui leurs sont propres et dont les fondements doivent être motivés et avoir requis l'approbation préalable de la Direction Générale de la Supervision Bancaire.

3.6.3 Provisions additionnelles :

En date du 30 décembre 2013, la BCT a publié la circulaire N°2013-21 imposant aux banques de constituer des provisions additionnelles pour la couverture des risques nets encourus sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;

- 70% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 à 7 ans ;
- 100% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

Le montant de la dotation aux provisions additionnelles au titre de la période close au 30/06/2016 a été estimé à 3.288 KDT.

3.6.4- Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.7-Opérations en devises

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte : la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

3.8-IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	:	2,5 %
- Mobilier de bureaux	:	20 %
- Matériel de bureaux	:	10 %
- Matériel de transport	:	20 %
- A. A. et installations	:	10 %
- Matériel informatique	:	15 %

- Logiciel : 33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

4. NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en KDT: milliers de Dinars)

4.1- ACTIFS

Note 1 : Caisses et avoirs auprès de la BCT

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Caisse agences dinars	2 846	2 394	2 510
Caisse agences devises	2 375	1 993	971
Caisse IBS	385	568	160
Banque Centrale de Tunisie en dinars	1 122	4 425	1 056
Banque Centrale de Tunisie en devises	9 968	27 807	12 565
TOTAL	16 696	37 187	17 262

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	14 000	1 500	12 000
Prêts interbancaires en devises	-	8 060	6 589
Prêts swap en devises	12 984	4 537	12 907
Avoirs chez les correspondants locaux	71	63	71
Avoirs chez les correspondants étrangers	35 984	49 776	29 130
Créances sur les établissements financiers	24 430	35 862	31 654
TOTAL	87 469	99 798	92 351

Note 3 : Créances sur la clientèle

Au 30 juin 2016, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Concours CT (1)	203 871	145 564	187 868
Concours M.L.T. (2)	480 577	421 889	455 268
Comptes débiteurs de la clientèle	44 540	38 201	38 323
Leasing (3)	45 883	34 305	38 338
Valeurs en recouvrement	806	996	772
Total brut	775 677	640 955	720 569
Agios réserves	-18 018	-11 433	-15 487
Provisions individuelles	- 43 336	-46 838	-40 496
Provision collectives	- 5 013	-3 658	-5 013
Total net	709 310	579 026	659 573

(1) Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Encours non échus	189 354	123 482	168 042
Avance sur dépôt à terme	5 790	1 240	7 774
Intérêts et Commissions impayés	99	42	-
Principal impayé	10 507	21 692	13 520
Intérêts et commissions perçus d'avance	-1 893	-906	-1 530
Intérêts et commissions à recevoir	14	14	62
Total	203 871	145 564	187 868

(2) Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Encours non échu	441 475	379 234	413 982
Principal échu	604	733	582
Intérêts et commissions échus	255	268	318
Principal impayé	27 694	31 840	29 091
Intérêts et commissions impayés	8 014	7 695	8 438
Intérêts à recevoir	2 356	3 411	2 675
Avance en comptes courants	186	186	186
Intérêts perçus d'avance	-7	-1 474	-4
Frais de protêt	-	-4	-
Total	480 577	421 889	455 268

(3) Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Encours	45 146	33 181	37 827
Principal impayé	291	838	334
Intérêts impayés	127	108	38
Intérêts courus	244	-	122
Autres créances	75	178	2
Total	45 883	34 305	38 323

Note 4 : Portefeuille-titres d'investissement

L'évolution du poste titres de participation se présente comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Titres cotés	7 288	7 288	7 288
Titres non cotés	11 217	18 062	18 112
Participation et fonds gérés BTE SICAR	18 352	20 587	20 587
Titres de Placement	70 231	47 978	62 809
Créances rattachées	2 647	2 359	3 554
TOTAL Brut	109 735	96 274	112 350
Provisions	5 456	3 792	4 604
TOTAL Net	104 279	92 482	107 746

Note 5 : Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2015	ACQUISITIONS /CESSIONS	Valeur Brute au 30/6/2016	Amortissements au 31/12/2015	Dotations/Reprises 2016	Valeur Nette au 30/06/2016
Terrain	4 002	-	4 002	-	-	4 002
Constructions	6 342	-	6 342	1 611	77	4 655
Mobilier & Matériel de Bureaux	1 627	24	1 651	1 033	70	549
Matériel Informatique	5 061	628	5 689	3 717	236	1 736
Matériel de Transport	547	0	547	389	22	136
A, A & Installations	8 710	415	9 125	4 724	363	4 036
Total	26 289	1 067	27 356	11 474	768	15 114

Note 6 : Autres postes d'actif

Au 30 juin 2016, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Personnel	416	221	356
Comité d'entreprise	4 272	3 950	4 044
Etat et collectivités locales	2 511	2 184	2 191
Autres débiteurs	11 089	1 690	4 119
Charge reportées	2	2	
Opérations monétiques	126	147	
Créances prises en charge par l'Etat	3 889	4 009	3 911
Total	22 305	12 203	14 621

4.2-PASSIFS

Note 7 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Emprunts et refinancement en devises BCT	65 000	46 000	60 000
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	13 163	4 632	12 882
Emprunts et refinancement en dinars du marché interbancaire	16 000	8 000	9 000
Avoirs des Correspondants Etrangers	186	112	111
Créances rattachées	352	48	300
Dépôts des établissements financiers spécialisés	3 073	420	849
Total	97 774	59 212	83 142

Note 8 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dépôts à terme en dinars	175 850	146 828	133 821
Dépôts à terme en devises	2 830	3 020	2 686
Comptes courants personnes physiques	27 096	23 285	26 477
Comptes courants personnes morales	39 317	45 349	53 355
Comptes d'épargne	52 566	42 089	46 866
Comptes professionnels en devises	5 022	5 464	4 192
Dépôts en dinars convertibles	5 397	7 544	4 168
Certificats de dépôt	94 500	53 000	66 500
Comptes prestataires de service en devises	882	855	784
Comptes négoce international	255	136	386
Personnes non résidentes	161 930	155 149	196 901
Autres sommes dues à la clientèle	43 939	33 056	34 340
Total	609 584	515 775	570 476

Note 9 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Encours emprunts extérieurs	10 431	16 752	14 704
Frais financiers/Emprunts extérieurs	138	330	231
Encours Emprunts obligataires	80 500	97 750	88 250
Autres emprunts	6 502		1 401
Frais financiers/Emprunts obligataires	2 720	3 433	2 941
Total	100 291	118 265	107 527

Note 10 : Autres passifs

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Organismes sociaux	1 872	1 617	1 869
Personnel	2 150	3 108	3 052
Etat et collectivités locales (hors I/S)	1 779	962	1 425
Autres créiteurs	6 872	2 832	6 556
Valeurs exigibles après encaissement	4 984	5 558	4 216
Total	17 657	14 077	17 118

4.3-CAPITAUX PROPRES**Note 11 : Capitaux propres**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Capital	90 000	90 000	90 000
Réserves	47 295	47 182	47 238
Actions propres	-840	-840	-840
Résultats reportés	-8 293	-9 956	-9 956
Résultat de la période	1 705	1 801	1 663
Total capitaux propres	129 867	128 187	128 105

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 12 : Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Cautions en faveur de la clientèle	64 747	60 826	47 704
Cautions en faveur des établissements financiers	50 284	8 917	7 417
Valeur résiduelle et acceptation à payer Leasing	3 518	294	225
Total	118 549	70 037	55 346

Note 13 : Engagements de financement recus

Au 30 juin 2016, les engagements de financement reçus présentent un solde de **8 000** KDT.

Note 14 : Garanties reçues

Au 30 juin 2016, les garanties reçues présentent un solde de **508 293** KDT et représentent des garanties sous forme d'hypothèques ou de nantissement.

4.5-ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Opérations de trésorerie et Interbancaire	104	337	541
Intérêts sur les prêts	23 468	18 817	37 453
Revenus Leasing	1 676	1 126	2 796
Commissions sur engagements	167	60	179
Commissions sur avals et cautions	-	-	3
Total	25 415	20 340	40 972

Note 16 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dividendes	298	244	349
revenus portefeuille titres	2 330	1 643	3 449
Plus-values sur Titres	240	84	170
Total	2 868	1 971	3 968

Note 17 : Intérêts et charges assimilées

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Opérations de trésorerie et Interbancaire	3 434	1 277	4 037
Intérêts sur Emprunts extérieurs	219	360	642
Commissions sur Emprunts extérieurs	51	145	233
Charges sur Emprunts obligataires	2 247	2 848	5 453
Intérêts sur dépôts	9 053	8 530	17 909
Total	15 004	13 160	28 274

Note 18 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Reprise des provisions sur prêts	1 906	600	-10 677
Pertes courues sur Intérêts	-1 328	649	4
Dotations aux provisions sur prêts	-4 834	-4 382	10 096
Dotations aux provisions leasing	-122	-291	-
Reprise provision leasing	211	233	-
Dotations aux provisions collectives	-	-	-1 355
Dotations aux provisions sur créditeurs divers	-200	-19	3 480
Dotations aux provisions hors bilan	-134	-119	141
Pertes courus sur principal prêts	-	-	-
Dotations autres passifs	-	-	-1 019
Total	-4 501	-3 329	- 2 025

Note 19 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dotations aux provisions sur titres	-852	-262	-1 114
Pertes courues sur titres	-17	-	-
Reprise des provisions sur titres	-	-	40
Moins-value dépréciation titres BTA	-341	-25	-34
Amortissement primes d'acquisition BTA	-12	-10	-20
Total	-1 222	-297	-1 128

Note 20 : Les charges du personnel

Les charges de personnel, au 30 juin 2016, se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Traitements et salaires	5 465	4 497	11 510
Avantages complémentaires	261	186	540
Charges sociales	1 651	1 202	2 547
Autres frais du personnel	15	46	241
Dotations des congés payés	440	340	112
Total	7 832	6 271	14 950

Note 21 : Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt afférente au premier semestre 2016 s'est élevée à **797** KDT.

4.6-ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 22 : Liquidités et équivalents de liquidités

Au 30/06/2016, les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde positif de **1 573** KDT :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Caisse agences dinars	3 232	2 393	2 510
Caisse agences devises	2 375	2 561	1 131
Banque Centrale de Tunisie en dinars	1 122	4 425	1 056
Banque Centrale de Tunisie en devises	9 968	27 807	12 565
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	14 000	1 500	12 000
Prêts en devises BCT	-	-	-
Prêts interbancaires en devises	12 984	12 596	19 496
Avoirs chez les correspondants locaux	71	63	71
Avoirs chez les correspondants étrangers	35 984	49 769	29 130
Emprunts et refinancement en devises BCT	-65 000	-	-
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	-13 163	-50 632	-72 890
Total	1 573	50 482	5 069

4.7 Vérification de la situation fiscale de la société

La Banque a fait l'objet d'une vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les impôts et taxes suivants :

Impôts	Période
Impôts sur les sociétés	Allant du 01/01/2011 au 31/12/2013
Acomptes provisionnels	Allant du 01/01/2011 au 31/12/2013
Taxes sur la valeur ajoutée	Allant du 01/01/2011 au 31/12/2013
Retenues à la source	Allant du 01/01/2011 au 31/12/2013
Taxes de formation professionnelle	Allant du 01/01/2011 au 31/12/2013
FOPROLOS	Allant du 01/01/2011 au 31/12/2013
Taxe sur chiffre d'affaires	Allant du 01/01/2011 au 31/12/2013
Contributions à la caisse de compensation	Allant du 01/01/2013 au 31/12/2013
Droit d'enregistrement	Allant du 01/01/2011 au 31/12/2013

La Banque a reçu, le 12 octobre 2015, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 8.327.023 DT dont un principal de 5.547.954 DT et des pénalités de retard de 2.779.068 DT.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la Banque rejetant certains chefs de redressement. Le 10 mai 2016, une réponse a été envoyée par l'administration fiscale rejetant partiellement l'opposition de la Banque. En date du 24 mai 2016, la banque a reformulé son opposition quant à cette réponse. Elle a, néanmoins, maintenu le montant de la provision constatée depuis fin 2015 pour un montant de 3 880 KDT.



Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC- Rue du Lac d'Annecy –
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 16 00 00 Fax +216 71 86 17 89



MAZARS

ECC MAZARS
Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 33 80 Fax +216 71 96 43 80
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2016

*Mesdames, messieurs les Actionnaires de
La Banque de Tunisie et des Emirats – BTE*

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque de Tunisie et des Emirats « BTE », au 30 juin 2016 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 955 175 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 1 705 KDT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA. A ce titre, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences qu'implique une mission de certification, dont notamment, l'examen des engagements et l'évaluation des risques et des provisions devant être constituées au titre des créances classées ou au titre d'autres actifs de la banque. L'étendue de cet audit ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque de Tunisie et des Emirats « BTE » au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 4.7 aux états financiers qui décrit le fait que la banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les différents impôts et taxes au titre de la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2013.

En date du 12 octobre 2015, une notification de redressement a été communiquée à la banque, réclamant ainsi un complément d'impôts et taxes de 8 327 KDT dont 2 779 KDT de pénalités de retards. A la date du 25 novembre 2015, la BTE a formulé son opposition aux principaux chefs de redressements.

Le 10 mai 2016, une réponse a été envoyée par l'administration fiscale rejetant partiellement l'opposition de la Banque. En date du 24 mai 2016, la banque a reformulé son opposition quant à cette réponse. Elle a, néanmoins, maintenu le montant de la provision constatée depuis fin 2015 pour un montant de 3 880 KDT.

Notre rapport ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis le 26 août 2016

Les Commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Ahmed BELAIFA

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF